



BETOPLASTIC

RÉSINE POUR LA RÉALISATION DE MORTIER SOUPLE D'ÉTANCHÉITÉ



- ◎ **BETOPLASTIC** est une résine adjuvantée d'un agrégat spécial à ajouter à du ciment pour obtenir un mortier élastique, aux qualités exceptionnelles d'adhérence, de souplesse et d'étanchéité.
- ◎ Très polyvalent : peut être utilisé pour la protection, l'étanchéité et le coulage des maçonneries neuves ou anciennes, en surface verticale ou horizontale (toitures, terrasses, balcons, parkings, étanchéité sous carrelage, salles d'eau, ...).
- ◎ Permet de réaliser des joints souples sur reprise de maçonnerie, carrelage, planchers, des joints de dilatation, la reprise de fissures sur balcon, terrasses, façades...

APPLICATION

Réaliser un mélange de 50 % de BETOPLASTIC et de 50 % de ciment gris ou blanc en rapport masse sur masse.
Bien mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.
Rajouter un peu d'eau si nécessaire.
Laisser reposer le mélange quelques minutes.
Il est possible pour accélérer la prise de faire un mélange de 40 % de ciment blanc ou gris et de 10 % de ciment prompt.

BETOPLASTIC s'applique sur des supports courants du bâtiment à base de liants hydrauliques (béton, maçonnerie, enduit). Les supports devront être propres, secs et solides.
Les bétons cellulaires et surfaces poreuses seront préalablement imprégnés avec RONAPLACK SUPER dilué de 1 à 30 % dans l'eau.

Mouiller les supports à refus sans pour autant travailler sur un support suintant.

Le mortier réalisé avec le BETOPLASTIC s'applique en deux couches à raison de 1,5 Kg/m²/couche environ, à la brosse, à la lisseuse, ou par projection mécanique.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide visqueux blanc opaque.
Densité : 1,15.
Densité du mélange BETOPLASTIC/ciment : 1,45.
Temps de séchage : 8 à 10 jours à cœur.
Nettoyage du matériel : eau.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer par une température inférieure à 5 °C et si le gel est à craindre dans les 24 heures. Ne pas appliquer en extérieur par temps de pluie ou pluie menaçante ni sur support gelé ou risquant de geler. Ne préparer que la quantité applicable en 1h30. BETOPLASTIC atteindra ses caractéristiques finales au bout de 28 jours. Ne pas immerger avant 10 jours.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2602-0815



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants latex ou nitrile, lunettes.

